

LES FÊTES CHAMPÊTRES A LA CHABOTTERIE

LOGIS DE LA CHABOTTERIE

*Conférence de presse
Vendredi 25 mai 2012 – 15h00
Logis de la Chabotterie*

Le Conseil Général de la Vendée célèbre l'art de vivre à la campagne au Logis de la Chabotterie lors de deux journées festives: **Les Fêtes champêtres, les 3 et 24 juin 2012.**

Le public est invité à renouer avec les traditions champêtres de nos campagnes en se baladant parmi une multitude d'activités, spectacles et ateliers, disséminés dans tout le parc.

Le 24 juin aura également lieu le désormais célèbre **Concours international d'attelage de tradition.**



I – LE 3 JUIN : DES ANIMATIONS A LA CARTE POUR TOUTE LA FAMILLE

Les fêtes champêtres désignaient une forme de divertissement très populaire au XVIIIe siècle. La Chabotterie, lieu symbolique de l'art de vivre au XVIIIe siècle propose de redécouvrir ces fêtes, entre démonstrations de professionnels et animations de plein-air sur le thème du jardin.

1. Des animations et démonstrations de professionnels

De 14h à 19h, les visiteurs pourront se balader dans tout le parc et n'auront que l'embarras du choix, à la rencontre des professionnels qui livreront les secrets de leurs spécialités.

a) Des démonstrations culinaires

3 ateliers de 30 à 40 minutes seront accessibles dans le verger :

- **15h : Arnaud ACHER** proposera un goûter au jardin sur le thème des *Souvenirs de petit garçon* : délice de pommes et *carambar*, soupe de fraises, fraises *tagada*, crêpes et caramel de *batna*...
- **16h : Thierry DRAPEAU** du célèbre restaurant aux 2 étoiles éponyme, proposera une cuisine haut de gamme dont la qualité gastronomique s'est confirmée au fil des années à travers les nombreuses distinctions que ce chef a obtenues.
- **17h : Lionel GUILBAUD**, chef cuisinier, a développé le concept de la cuisine familiale du terroir avec des produits locaux, servis dans des pots en terre cuite (*Les P'tits ventres de Terre*).

b) Des démonstrations de fauconnerie

Philippe HERTEL, de la société *Vol Libre*, proposera un spectacle de fauconnerie itinérant dans le parc de la Chabotterie. Trois représentations de 30 minutes seront proposées aux spectateurs : le fauconnier commentera le vol de chaque rapace les uns après les autres sur fond musical. Les rapaces pourront être approchés par le public.

14h45, 15h45 et 17h30 - 30 min - Dans la prairie

c) Une visite guidée du jardin clos

C'est **Olivier RIALLAND**, docteur en géographie, qui assurera la visite guidée du jardin clos de la Chabotterie. D'abord par une approche historique du jardin, puis par la logique de construction du jardin avec le cadastre.

14h15 et 16h30 - 30 min - Dans le jardin clos

d) Des pièces musicales et théâtrales pour le jardin

La compagnie *Le Bal de Saint-Bonnet* proposera des pièces musicales et théâtrales pour le , chantées et déclamées sur des airs de différentes époques : médiévale, Renaissance, classique des XVIIe et XVIIIe siècles. *Le Bal de Saint Bonnet* travaille avec plusieurs lieux culturels tels que le château de Fontainebleau, le château de Versailles ou encore l'Abbaye de Royaumont.

14h30, 15h30, 16h45 et 18h - 30 min - Dans le jardin clos

e) Un goûter et vente de chocolats, biscuits et viennoiseries

Christophe MOREAU, des Ateliers du Goût à Mervent, proposera petits-fours secs, des biscuits, des chocolats et des jus de fruits à la dégustation et à la vente.

Permanent - Goûter payant – dans le verger

2. Des animations à la découverte des jardins, tout l'après-midi

En ce mois de juin naissant, le jardin est à l'honneur et la Chabotterie le célèbre : sculpture sur fruits, ateliers pratiques et expositions.

a) Des démonstrations de sculptures sur fruits et légumes

Laurent HARTMANN, chef cuisinier de formation et de profession à la tête de la première entreprise de sculpture sur fruits et légumes de France. Il est aujourd'hui l'un des grands spécialistes mondiaux de cet art traditionnel d'origine thaïlandaise.

Permanent - Dans le verger

b) Des ateliers pratiques

Plusieurs ateliers se tiendront dans le verger :

- **un atelier semis** par Laurent GRELET, *La Boîte à Graines*, à 14h45, 15h45, 16h45 et 17h45 – 20 min,
- **un atelier rempotage**, par un jardinier de la Chabotterie,
- **un atelier porte-photos végétal**, par Sylvie CHARRIEAU, des *Ateliers de Sylvie*,
- **une découverte de l'apiculture**, par le chef jardinier de la Chabotterie.

c) Une exposition de fruits insolites

Laurent GRELET exposera des fruits insolites, ainsi que des plantes et de graines originales. Il proposera une gamme de semences de fleurs, d'arbres, d'arbustes et de légumes (variétés anciennes et variétés plus récentes).

d) 2 circuits d'orientation pour les aventuriers

Deux circuits thématiques sont proposés en permanence sur le site pour une découverte originale, ludique et sportive du domaine de la Chabotterie. Une remise des prix sera effectuée en fin d'après-midi à l'issue d'un tirage au sort.

Livret et cartes en vente à l'accueil : 3€ - Cartes à remettre à l'accueil

II – LE 24 JUIN : CONCOURS INTERNATIONAL D’ATTELAGE DE TRADITION & ANIMATIONS CHAMPETRES

C’est la 3^{ème} année consécutive que le Concours international d’attelage de tradition fait étape à la Chabotterie pour le plus grand plaisir du public. Très attendu par les connaisseurs et les néophytes, **le concours est co-organisé par le Conseil Général de la Vendée et la Société hippique de la Vendée (SHV), sous l’égide de l’Association Française d’Attelage (AFA)** : il figure donc dans le programme officiel de l’AFA.

1. Le concours international d’attelage de tradition

Avant tout manifestation culturelle plus qu’épreuve sportive dans le sens compétitif du terme, ce spectacle exceptionnel fait démonstration de la beauté, du respect de la tradition de l’attelage, de la qualité des voitures anciennes et de la maîtrise des chevaux par leur meneur.

a) L’attelage de tradition : une discipline en pleine évolution

L’art de l’attelage a été relancé par l’Association Française d’Attelage (AFA) en 1973. **Une nouvelle discipline est apparue en 1993 : les concours d’attelage de tradition, avec pour objet de préserver l’art traditionnel de l’attelage**, en mettant en valeur l’art du menage classique à travers la connaissance du cheval, du menage en sauvegardant les voitures anciennes. C’est en 1996 que les concours deviennent internationaux.

b) Le cheval, une tradition en Vendée

Le concours de la Chabotterie sera le seul organisé dans le grand ouest (Pays de la Loire, Bretagne, Poitou-Charentes) en 2012, et prendra toute sa place dans un contexte local où l’intérêt pour les sports équestres, et en particulier pour l’attelage, est très marqué.

3^{ème} département producteur de chevaux en France, la Vendée possède une filière équine des plus importantes et actives de France : 607 élevages, 6112 cavaliers licenciés, 5 hippodromes et 32 courses et concours par an.

c) Un concours avec 3 épreuves notées

L’attelage de tradition suppose l’emploi de voitures anciennes (fin XIXe, début XXe), dans leur état d’origine ou restaurées selon des critères stricts, avec un harnachement conforme à ce qu’il était à la même époque. Les tenues des meneurs et des grooms sont codifiées et les concours respectent un règlement mis au point par **l’AFA : tout doit être conforme à ce qu’était la pratique de l’attelage, il y a un siècle.**

Pour juger les participants, le concours se déroule en **3 épreuves**, selon le règlement de l'AFA, dans le parc de la Chabotterie et la campagne alentour : *la présentation, le routier et la maniabilité* ; la remise des prix clôt le concours.

1 – La présentation des équipages - dès 8h00

D'abord, les attelages sont **jugés sur l'authenticité et l'état de la voiture, l'élégance de ses occupants** (meneur et passagers), la qualité et la propreté des chevaux et des harnais, et **l'allure générale de l'ensemble**.

Il y aura **un départ toutes les 5 à 6 minutes**. Les passages pour l'épreuve de présentation du concours se feront devant la grille de la cour d'honneur, face nord du logis et au départ de l'allée cavalière.

2 - Le parcours routier - de 9h00 à 12h30

Le routier a pour but de démontrer l'aptitude de l'équipage à mener un train régulier, sur une moyenne imposée. Les attelages doivent couvrir sans encombre un parcours de 16 km. Cette épreuve permet d'**évaluer la résistance des chevaux et l'état des voitures**.

Le parcours routier est intégralement situé sur la commune de St-Sulpice-le-Verdon ; il comprend **5 passages contrôlés** avec difficultés, permettant au jury de noter les concurrents. Un passage contrôlé est prévu dans le bourg de St-Sulpice ; un autre dans l'allée cavalière sera agrémenté par les trompes de chasse du Bien Allé de Nantes.

Le parcours empruntera principalement des chemins roulants, ainsi que quelques routes. Un fléchage et un balisage indiquera aux automobilistes la présence de voitures hippomobiles ; **les routes ne seront pas fermées à la circulation** car le code de la route s'applique aussi pour les attelages.

3 – La maniabilité - à 14h30

Cette dernière épreuve démontre l'adresse des meneurs qui doivent effectuer un parcours matérialisé par des quilles surmontées de balles ; l'exercice demande une grande précision. Elle est prévue en fonction des possibilités d'une voiture ancienne : l'écartement est augmenté de 30 cm par rapport à la voie de la voiture.

4 – Défilé des équipages et remise des prix - vers 17h00

À la suite des trois épreuves, deux classements sont prévus :

- **un classement par catégorie** : selon qu'il s'agisse de petits poneys, d'un poney seul, de poneys en paire, d'un cheval, de chevaux en paire, de tandems, d'attelages à 4, de trait, de traits en paire ou d'ânes.
- **un classement général** qui comprend tous les concurrents, avec un grand vainqueur : le 1^{er} toutes catégories.

Un classement original supplémentaire récompensera le premier attelage vendéen.

5 – Des intermèdes du Haras de la Vendée à 14h15 et à 15h30

Le Haras de la Vendée apportera sa contribution en proposant deux prestations thématiques en musique, réalisés par des cavaliers du Site départemental et des chevaux du Conservatoire de chevaux du monde du Haras.

2. Des animations toute la journée

De multiples animations sont programmées de 10h à 19h : à chacun son programme.

a) Un village de métiers d'art

Les visiteurs pourront découvrir le savoir-faire d'artisans **en lien avec le monde du cheval et de l'attelage à travers des démonstrations étonnantes** :

- un maréchal-ferrant : Institut français du cheval et de l'équitation,
- une sellière bourrelière, harnacheur : Charlotte Grasset,
- un artisan charron : Alain Montpied.

De 10h à 12h et de 14h à 19h - Verger

b) Les travaux des champs : les foins

De la fauche manuelle et mécanique aux tracteurs de collection, en passant par l'atelier de ramassage pour enfants, toutes les générations pourront découvrir ou redécouvrir l'ambiance des campagnes d'il y a quelques dizaines d'années.

C'est l'Association du Patrimoine Sulpicien qui mettra à disposition des **tracteurs de collection équipés de faucheuses anciennes** pour couper le foin. S'ensuivra une fenaison avec des engins d'après-guerre, puis la mise en rang, le pressage, le transport, la mise en meules du foin et le bottelage. Des faucheurs feront également des **démonstrations à la faux manuelle**.

Un atelier de ramassage du foin, pour les enfants, leur permettra de s'essayer au ramassage du foin, en habits d'époque.

c) Des démonstrations de vénerie

À l'issue de la remise des prix du concours d'attelage, l'Équipage des Bois-Verts proposera une démonstration de son équipage comprenant une trentaine de chiens d'ordre ainsi que plusieurs de ses cavaliers en tenue de vénerie dans la prairie.

Entre les tests du concours d'attelage, lors de la remise des prix, et lors des démonstrations de vénerie, **les sonneurs du Bien Allé de Nantes interpréteront des sonneries à la trompe**.

d) Des démonstrations de chiens de bergers

Antoine Brimbeuf, de la Bergerie nationale de Rambouillet assurera deux démonstrations de chiens de berger, avec ses chiens et ses moutons, et présentera le travail spectaculaire des chiens qui gardent les troupeaux.

A 11h, 15h45 et 18h

e) Une exposition de dessins de Bruno de la Pintièrre

Le peintre illustrateur réalisera des croquis de chaque attelage avant le concours, qui seront exposés dans la grange des communs de 10h à 12h et de 14h à 16h.

f) Des promenades en calèche

Accessibles aux tarifs de 2€ et 1€, les balades en calèche seront gérées par le Logis de la Chabotterie.

g) Un grand concours de pique-nique

Un jury récompensera les gagnants grâce aux différentes catégories suivantes : présentation, élégance, thème, panier et saveurs. Le concours sera lancé à partir de 12h30 et le jury remettra les prix de 17h30 à 18h.

Informations pratiques

- Dimanche 3 juin 2011 :

De 14h à 19h

Tarif: 3€ - gratuit pour les moins de 18 ans
Visite du logis aux tarifs habituels

- Dimanche 24 juin 2012 :

De 10h à 19h (site accessible dès 8h)

Tarif : 3 € - gratuit pour les moins de 18 ans
Restauration et buvette sur place

Ouverture du logis de 10h à 19h
Visite du logis aux tarifs habituels

Renseignements 02 51 42 81 00 – www.vendee.fr

Parking à proximité – Pour des raisons de sécurité, les animaux ne sont pas admis sur le site.

Contact presse

Landry QUAIRAULT
Conseil Général de la Vendée
Direction de la communication
Tél. : 02 51 34 46 68
landry.quairault@vendee.fr